

TU PEUX SAVOIR

Pôle 9 Ouest EPFCL

CHOIX DU SEXE, CHOIX DE LA NÉVROSE

Auteur : Sidi Askofaré

Date de parution : 10 février 2018

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.tupeuxsavoir.fr/publication/choix-du-sexe-choix-de-la-nevrose/>

Référence :

Sidi Askofaré, Choix du sexe, choix de la névrose, in *Revue Tupeuxsavoir* [en ligne], publié le 10 février 2018. Consulté le 27 juin 2026 sur

<https://www.tupeuxsavoir.fr/publication/choix-du-sexe-choix-de-la-nevrose/>

Distribution électronique pour tupeuxsavoir.fr. Tous droits réservés pour tous pays. Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent article, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.



Choix du sexe, choix de la névrose

Conférence prononcée lors de la journée organisée par le CCPO à Rennes le samedi 13 janvier 2018 dans le cadre du thème d'année : « Clinique différentielle des sexes »

Comme beaucoup parmi vous le savent, c'est toujours avec un plaisir sans partage que je répons à l'invitation de mes collègues du Collège clinique de l'Ouest. Cette fois encore, il m'a été donc impossible de résister à cette demande malgré le vœu que j'ai formulé de venir plus tard dans l'année. Je tiens donc d'abord à remercier mes collègues pour leur invitation et leur proposition que j'intervienne dans le cadre de leur cycle de conférences sur notre thème de l'année aux *Collèges de clinique psychanalytique du Champ Lacanien*. Je ferai donc cette conférence, avec l'idée que

j'ai de ce qu'est une conférence, en particulier dans le cadre d'un collège clinique ; non pas un cours ou une communication scientifique, mais une sorte de « causerie » qui précède et prépare des échanges, une discussion, un débat.

Tout le monde le sait maintenant, ce thème est intimidant, puisqu'il s'agit de rien moins que la « Clinique différentielle des sexes au XXIème siècle ». C'est un thème qui n'est donc pas seulement intimidant, il est aussi surprenant et difficile.

En réfléchissant à l'angle sous lequel j'allais pouvoir l'aborder et en débattre avec vous, l'idée qui s'est imposée est une connexion ou une articulation entre deux syntagmes. L'un freudien, l'autre lacanien, ou plutôt, à suivre l'ordre dans lequel je les ai présentés dans le titre que j'ai proposé pour la conférence de cet après-midi : le premier, lacanien – « choix du sexe » – et le second, freudien : « choix de la névrose ». Nous sommes donc en présence de trois signifiants « lourds » – sexe, *névrose*, *choix* – dont le nouage n'est pas évident, mais dont on peut escompter qu'il porte un peu de lumière sur ce qu'on a appelé « clinique différentielle des sexes au XXIème siècle ».

Avant d'y venir plus frontalement, je commencerai par quelques considérations plus générales. Il me paraît difficile d'explorer notre thème sous quelque angle que ce soit sans rappeler et sans souligner son actualité brûlante. Certes, le sexe a toujours été chaud, si je puis dire, mais nous traversons une conjoncture sociale, culturelle, morale dans laquelle les questions du sexe, de la différence des sexes et des rapports entre les sexes ont atteint un certain seuil d'incandescence. Il n'est pas besoin de convoquer ou de rappeler ce que le Journal, sous toutes ses formes, étale quotidiennement et qui donne lieu à des affrontements parfois épiques, parfois baroques.

C'est cette même actualité du thème qui le rend difficile à traiter. C'est qu'il touche à des problèmes délicats concernant non seulement le corps et les jouissances, mais aussi des problématiques plus sociales ou sociétales comme la domination (masculine), les normes sexuelles, la structure familiale et le droit de la famille, les homoparentalités, etc. Vous imaginez donc que les enjeux charriés par ce thème ne sont pas seulement d'ordre épistémique ou mêmes cliniques ; il y va aussi d'enjeux éthiques et politiques. C'est même ce qui pose la question de comment l'aborder. La voie est étroite, parce que c'est à l'occasion du traitement de ce sujet ou de thèmes connexes, que certains collègues ont déshonoré la psychanalyse en lui

faisant énoncer des thèses dignes des courants les plus ultra-conservatrices de l'échiquier politique français. Je me suis donc posé la question de savoir sous quel angle aborder ce thème. Faut-il s'attacher à ce qui semble nouveau, à ce qui est médiatique et polémique ou, au contraire, convient-il de voir en quoi ce thème interroge, sinon les fondements, en tout cas, une ou plusieurs dimensions essentielles de la psychanalyse ?

En effet, on peut dire que ce qui caractérise le champ culturel dans lequel nous nous déplaçons, et dont la psychanalyse fait partie intégrante, c'est une série de mises en question et de mise en cause de notions, concepts et catégories qui nous paraissent essentiels à la logique et à l'éthique de la psychanalyse. Et parfois, de telles perspectives se développent dans le champ épistémique de la psychanalyse elle-même, en tout cas affublés de ses concepts et de sa rhétorique. Au fond, le plus simple pour prendre la mesure de ce qui se passe, parfois au sein même de notre champ épistémique, c'est de partir de ce qui s'y dit ou de ce qui s'y écrit. Je partirai donc de la quatrième de couverture d'un ouvrage collectif qu'il m'a été donné de présenter le mois dernier à la librairie Toulouse *Ombres blanches*. Et qu'écrivent donc, nos collègues Laurence Lacroix et Gérard Pommier ? Je les cite :

« La question du genre et de la parentalité a bouleversé notre société en profondeur. Le carcan de plusieurs millénaires de patriarcat monothéiste a cédé – non seulement dans les lois, mais dans les manières de vivre et de respirer enfin. Les positions de « père » et de « mère » ne sont pas liées au sexe anatomique, mais à des fonctions. Une mère console de son propre ravage. Un père est ce personnage douteux qui punit, que l'on voue aux gémonies, mais que l'on en aime pas moins. Le seul critère de ces fonctions est l'amour, qu'un homme aime ou pas une femme veulent donner, et les familles patriarcales normopathes en sont souvent bien dépourvues, ultra pathogènes qu'elles sont. Quant à la question du genre, elle aurait dû être limpide depuis longtemps, au moins depuis les thèses de Freud sur la bisexualité, dont il ne s'est jamais départi. Nous sommes divisés par plusieurs genres, et nous en choisissons un, selon notre histoire, non sans une certaine variabilité selon les âges de la vie, ou même les heures de la journée. Sur ces questions essentielles, concluent-ils, une majorité de psychanalystes a fermé les yeux : il est temps de les ouvrir. Le désir inconscient poursuit sa route. Les psychanalystes qui ne porteraient pas un « regard neuf » sur ces réalités feraient de leur pratique la norme d'un temps révolu¹. »

De ce qui est mis en question ou mis en cause par ces remaniements, changements, configurations et hybridations, je ne retiendrai, pour notre échange d'aujourd'hui que quatre thèmes : l'Œdipe, la castration, la différence des sexes, le principe de la sexualité. Bien sûr que ces thèmes sont liés entre eux, mais j'ai pris l'option d'une présentation séparée pour souligner à la fois la solidarité des uns et des autres et pour montrer qu'avec ces concepts ou syntagmes nous sommes conduits au cœur même de la raison psychanalytique. Les mouvements actuels conduisent à nous poser la question de savoir s'il faut jeter ces catégories en même temps que les normes qu'elles ont accompagnées historiquement ou, au contraire, de les dissocier de ces normes dont elles sont indépendantes ?

Imaginez juste un instant la psychanalyse ou une psychanalyse sans castration, sans différence des sexes, sans sexualité. Je mets de côté, vous l'aurez remarqué, l'Œdipe dans la mesure où son statut est particulier et pour ainsi dire historiquement déterminé. Pourtant, vous le savez, la position de Lacan à son endroit est d'une infinie subtilité. Et ce, depuis le tout début de son enseignement. Quand il présente le cas de son « patient musulman » en 1954, il souligne à la fois son caractère légal et légalisant », sa position privilégiée liée à sa relativité à « l'étape actuelle de (...) la civilisation occidentale » et son insuffisance à rendre raison de toute la clinique parce qu'au fond, l'Œdipe est un trognon de mythe : « A mesure que les différents langages d'une civilisation se complexifient, son attachement avec les formes plus primitives de la loi se réduit à ce point essentiel - c'est la stricte théorie freudienne - qu'est le complexe d'Œdipe. C'est ce qui retentit, dans la vie individuelle, du registre de la loi, comme on le voit dans les névroses². »

C'est le même Lacan qui, en 1960, nous avertit que « l'Œdipe pourtant ne saurait tenir indéfiniment l'affiche dans les formes de société où se perd de plus en plus le sens de la tragédie³ ». Enfin, c'est le même Lacan qui, et je ne suis exhaustif, affirmera dans sa « Radiophonie », en 1970 : « D'une psychanalyse elle-même, qu'on attende pas de recenser les mythes qui ont conditionné un sujet de ce qu'il ait grandi au Togo ou au Paraguay. Car la psychanalyse opérant du discours qui la conditionne, et que je définis cette année à le prendre par son envers, on n'en obtiendra pas d'autre mythe que ce qui en reste en son discours : l'Œdipe freudien⁴. » Et je vous passe l' « Au-delà de l'Œdipe » ou l'Œdipe comme « réalité psychique » et « réalité religieuse⁵ » ! Tout ceci pour dire que les attaques contre l'Œdipe, et ce qu'on lui impute de déterminant dans l'origine et le maintien du patriarcat, ne m'émeuvent pas, tout simplement parce que, comme Lacan l'a établi, « l'Œdipe est un mythe ». A quoi il ajoute : « Mais ce qui n'est pas un mythe, et que

Freud a formulé pourtant aussitôt que l'Œdipe, c'est le complexe de castration. Nous trouvons dans ce complexe le ressort majeur de la subversion même de ce que nous tentons d'articuler avec sa dialectique. Car proprement inconnu jusqu'à Freud qui l'introduit dans la formation du désir, le complexe de castration ne peut plus être ignoré d'aucune pensée sur le sujet⁶. »

Si je ne retiens à la fin que la *castration*, la *différence des sexes* et le *principe de la sexuation*, c'est pour mettre l'accent que leur mise en cause ébranle une partie importante de l'édifice psychanalytique. En effet, elle retentit et des conséquences importantes sur

- La question de la perversion, et tout particulièrement de la structure perverse. Comment identifier, cerner et expliquer la perversion sans le recours à la castration, et très précisément qui est au fondement de toute perversion vraie : le démenti de la castration maternelle ?
- La différence de structure entre la névrose et la psychose pour la raison simple que sans la castration ou, pour utiliser le lexique de Lacan, la signification phallique, comment rendre raison et maintenir l'hétérogénéité de la névrose et de la psychose ? Comment rendre raison aussi d'un des phénomènes cliniques les plus importants de la psychose – et qui montre d'ailleurs combien la question de sexuation est centrale pour notre clinique –, à savoir le pousse-à-la femme ?

Par ailleurs, on voit bien combien la mise en cause de la castration produit, chez ses tenants, soit un déni de la psychose (au profit de la promotion des fonctionnements limites, par exemple) ou sa généralisation, sur le fond d'une lecture pour le moins tendancieuse de l'hypothèse de la « forclusion généralisée ».

- Elle retentit aussi sur ce qu'il convient de penser de phénomènes cliniques qui interpellent, au-delà de la clinique strictement psychanalytique, le droit et la médecine, par exemple. C'est le cas du transsexualisme quand il est assorti de demandes de transformation des corps.
- Enfin, et c'est à ce point que je souhaitais en venir, elle va jusqu'à mettre en question la névrose et le choix de la névrose, choix de la névrose qui ne va pas lui-même sans le choix du sexe. En quoi et pourquoi ? C'est ce que je vais tenter d'établir.

La névrose, semble-t-il, n'est pas ou plus à la mode. Elle est la fois la victime de la médicalisation de la psychanalyse et celle de la « servitude volontaire » de la psychologie, qui s'est soumise aux idéaux d'une nouvelle guise du scientisme, celle liée à la technoscience. La conséquence est sa quasi disparition, en tout cas dans les recherches et les classifications, notamment au profit des organisations, des aménagements, des syndromes, des troubles et des dysfonctionnements. Or, la névrose, la clinique de la névrose est au cœur même de la découverte freudienne de l'inconscient et de l'invention de la psychanalyse.

J'ai pensé que dans le cadre de notre thème de l'année, il serait peut-être utile de revenir sur une des modalités selon laquelle, dans l'histoire de la psychanalyse, s'est posée, même sous une forme un peu triviale, la question d'une clinique différentielle des sexes. Donc, un peu d'histoire, donc, maintenant.

Le 1^{er} Janvier 1896, Freud écrit à son « Très Cher Wilhem » et accompagne sa lettre d'un manuscrit devenu célèbre sous le nom de *Manuscrit K7*. Ce manuscrit, intitulé « Les névroses de la défense », et humoristiquement sous-titré, « Conte de Noël », pose, on ne peut plus clairement, la question qui nous occupe cet après-midi. En effet, dans ce manuscrit de 1896 – sorte de brouillon de l'article qui paraîtra sous le titre, *Les psychonévroses de défense*⁸, Freud s'attache à rendre raison de ce qu'il appelle le « choix de la névrose », ou plus exactement une théorie de la détermination de ce choix.

En fait, Freud reprend dans ledit manuscrit une hypothèse qu'il exposait déjà à Fliess quelques mois plus tôt, et dont la première formulation est la suivante :

« Je soupçonne le fait suivant : l'hystérie est déterminée par un incident sexuel primaire survenu avant la puberté et qui a été accompagné de dégoût et d'effroi. Pour l'obsédé, ce même incident a été accompagné de plaisir. » Mais Freud ajoute aussitôt : « Mais je ne puis arriver à une explication mécanique et je suis tenté de prêter l'oreille à la voix qui me chuchote que mon interprétation n'est pas satisfaisante¹⁰.»

Pour rester encore une seconde dans le style de la chronique, je dirais que ce doute ne résiste pas plus d'une semaine. Le 15 octobre 1895, Freud écrit de nouveau à Fliess :

« Est-ce que je t'ai déjà communiqué, oralement ou par écrit, le grand secret clinique ? L'hystérie résulte d'un *effroi sexuel* présexuel. La névrose de contrainte est la conséquence d'un *plaisir sexuel* présexuel qui se transforme plus tard en reproche. « Présexuel » veut dire en fait avant la puberté, avant la déliaison des substances sexuelles, les événements en question agissent seulement en tant que *souvenirs*[11](#). »

Son souci de la clinique imposait à Freud de tenir compte de la clinique, la sienne propre mais aussi celle de ses collègues et de ses maîtres ou prédécesseurs. Dans le champ de l'hystérie, il y avait déjà les travaux de Charcot sur l'hystérie mâle ; pour la névrose obsessionnelle qui n'était pas encore constituée comme entité clinique autonome, les organisations qui l'anticipaient (la folie du doute ou la psychasthénie, par exemple) se rencontraient dans les deux sexes. Par ailleurs Freud lui-même n'a jamais cessé de faire état de cas de névroses obsessionnelles chez des femmes. Il suffit de se reporter aux cas qu'il expose dans « Obsessions et phobies[12](#) » où près de 8 cas sur les 11 exposés sont des cas féminins. Je soulignerai enfin un passage de Freud peu exploité à ma connaissance, où il affirme l'opposition classique hystérie/passivité/déplaisir face à obsession/activité/plaisir.

Dans le chapitre du *Manuscrit K* consacré à la névrose obsessionnelle, Freud écrit en effet :

« Ici (dans la N.O) l'incident primaire s'est accompagné de plaisir. Il s'est agi d'un incident actif (chez les garçons), passif (chez les filles), sans mélange de souffrance ou de dégoût, ce qui implique, chez les petites filles, un âge plus avancé (8 ans environ). Quand plus tard, cet incident revient à la mémoire, il donne lieu à une production de déplaisir et d'abord à un blâme que le sujet s'adresse à lui-même et qui est conscient. Tout se passe, semble-t-il, comme si tout le complexe psychique (souvenir et blâme) commençait par être conscient. Plus tard, tous deux sont refoulés sans que rien de nouveau soit advenu et, dans le conscient, se forme un contre-symptôme, une certaine *nuance de scrupulosité*. »

Et Freud d'ajouter :

« Dans tous les cas de névrose obsessionnelle sans exception, j'ai pu

retrouver un incident *purement passif* – entendons : toute névrose obsessionnelle s'édifie sur une hystérie primaire – survenu à un âge très précoce, ce qui ne saurait être considéré comme un fait accidentel. Il est permis de penser que c'est la rencontre ultérieure de l'incident passif et de l'incident teinté de plaisir qui ajoute au souvenir plaisant un caractère pénible et qui, par-là, permet le refoulement. Il faudrait donc, comme condition clinique d'une névrose obsessionnelle, que l'incident passif se fût produit assez tôt pour ne pas gêner l'apparition spontanée de l'incident agréable. La formule serait donc la suivante : *Déplaisir – Plaisir – Refoulement*. Les rapports temporels des deux expériences entre elles et avec le moment de la maturité sexuelle seraient l'élément déterminant¹³.

»

Freud est donc comme obligé de mobiliser le point de vue génétique (développemental) et d'accentuer le caractère moral – reproche, remords, culpabilité – de la névrose obsessionnelle, pour maintenir le fond de son opposition de départ. Mais ce maintien ne se fait qu'au prix de considérer que la passivité engendre toujours du déplaisir et l'activité toujours du plaisir, ce que le concept de but pulsionnel démentira. Puisque pour toute pulsion, il y a des buts actifs et passifs, au point que Freud va considérer que la meilleure définition qu'il puisse donner à la féminité consiste en une préférence pour les buts passifs.

Par ailleurs, on voit se dessiner un déplacement relatif à l'incident qui, devenant de plus en plus précoce, suggère un rôle de la mère – *via* ses soins corporels – dans l'incident sexuel présexuel.

Enfin, ce qui apparaît clairement ici c'est que Freud ne disposait pas encore de ce qui lui livrera l'intelligence de la névrose, à savoir l'Œdipe et la castration. Les indices le plus patents de cette insuffisance se repèrent à ce que Freud écrit à propos de la perversion¹⁴ et surtout de la paranoïa. :

« L'incident primaire semble être analogue à celui qui engendre la névrose obsessionnelle ; le refoulement s'effectue après que le souvenir a libéré du déplaisir – j'ignore de quelle façon. Toutefois ce n'est pas d'un reproche, refoulé ensuite, qu'il s'agit ici, mais d'un déplaisir de la projection. Le symptôme primaire qui se forme est la méfiance (susceptibilité exagérée à l'endroit d'autrui). Aucune créance ne s'attache ici à un reproche¹⁵. »

Le point de départ de Lacan sera donc autre que celui de Freud dont je n'ai bien sûr esquissé ici que la préhistoire de la mise en place de sa théorie du choix de la névrose. Cette dernière ne s'accomplit réellement que lorsqu'il mettra au jour le caractère déterminant pour la position du choix d'un mode de jouir qu'il appellera, dans son lexique à lui, « fixation pulsionnelle ». Pour simplifier, et pour dire vite, je dirais que le point de départ de Lacan, contrairement à Freud, ce n'est pas l'individualité biologique mais ce sujet dont on sait qu'il se définit, entre autres, par sa faculté à s'affranchir de ses déterminations.

On a beaucoup mis l'accent sur le sujet comme sujet du signifiant. C'est une perspective importante et, comme on dit aujourd'hui, incontournable, ne serait-ce que pour rappeler et souligner la structure de langage de l'inconscient et le fait que dans une psychanalyse le seul médium recevable est la parole. Lacan a bâti dessus tout son « Discours de Rome » ; « Fonction de la parole...[16](#) ». Mais on passe à côté de l'essentiel de ce que Lacan appelle un sujet si on négligeait que sa structure est isomorphe à celle de l'Œdipe freudien. Les schémas L et R suffisent à l'attester. Aussi le point de départ de Lacan, c'est à la fois l'inconscient structuré comme un langage et si j'ose dire le sujet structuré par l'Œdipe freudien.

Comme point de départ, chez Lacan, je prendrai l'affirmation suivante :

« (...) le complexe d'Œdipe a une fonction normative, non pas simplement dans la structure morale du sujet, ni dans ses rapports avec la réalité, mais quant à l'assomption de son sexe - ce qui vous le savez, reste toujours dans l'analyse dans une certaine ambiguïté.

(...) La question de la génitalisation est donc double. Il y a, d'une part, une poussée qui comporte une évolution, une maturation. Il y a, d'autre part, dans l'Œdipe, l'assomption par le sujet de son propre sexe, c'est-à-dire, pour appeler les choses par leur nom, ce qui fait que l'homme assume le type viril et que la femme assume un certain type féminin, se reconnaît comme femme, s'identifie à ses fonctions de femme. La virilité et la féminisation sont les deux termes qui traduisent ce qui est essentiellement la fonction de l'Œdipe. Nous nous trouvons là au niveau où l'Œdipe est directement lié à la fonction de l'Idéal du Moi - il n'y a pas d'autre sens.»

Et Lacan de conclure :

« (...) Il n'y a pas de question d'Œdipe s'il n'y a pas le père, et inversement parler d'Œdipe, c'est introduire comme essentielle la fonction du père¹⁷. »

Il s'agira dès lors de situer hystérie et obsession par rapport à la fonction du père et ce qu'elle promet - la signification phallique - et examiner à partir de là comment s'ordonnent hystérie masculine et obsession féminine.

Naturellement, pas même un séminaire annuel ne suffirait à traiter une telle thématique. Aussi vais-je me contenter de tracer et d'indiquer quelques pistes de travail.

La thèse majeure, et qui est en quelque sorte l'axiome psychanalytique sur la question, est donc bien celle de la détermination œdipienne de toute névrose. Pas de névrose sans Œdipe, donc. Seulement on se doit d'ajouter que l'Œdipe en l'occurrence est à entendre au sens de l'Œdipe complet pour reprendre l'expression de Freud. À partir de là, toutes les options, tous les choix de la névrose au sens du type clinique - hystérie, obsession, phobie - trouvent à s'y inscrire. Dès lors on peut très simplement définir comme hystérique l'option subjective choisie au titre de défense contre la castration et « l'investissement d'une place décidée au titre d'une mission bien plus que de la réalisation d'un désir ; la mission consiste en la tentative de réaliser, grâce à cette mutation masculine de la femme, une communauté de semblables, sans plus d'altérité, et dont les membres se distingueraient seulement par le mérite dans la réalisation de ladite mission. Aussi l'hystérique femme est-elle celle qui tente de réaliser, au nom d'intérêts supérieurs, le « vrai » homme. »

Pour la même raison, la défense contre la castration, certains hommes sont conduits à venir sur la position féminine pour faire surgir la « vraie femme ».

Pourquoi, direz-vous, certains hommes font-ils le choix de la position hystérique ? La raison est tout simplement œdipienne comme je l'indiquais il y a peu. De même que la fille peut choisir de faire l'homme par amour pour le père - colonne vertébrale de toute hystérie - et identification à ses représentants, c'est par haine du père et de sa fonction que le garçon peut se trouver refuser l'identification virile au père et

venir, du même coup, occuper la place de l'Autre sexe. Ce choix se décide souvent sur le sentiment que la représentation phallique est mieux assurée du côté féminin, autrement dit que le semblant d'être le phallus est moins aléatoire que le semblant de l'avoir, dans la mesure où le semblant de l'être se suffit d'une affirmation et du coup, se passe ensuite de toute compétition et de toute démonstration ou mise à l'épreuve.

L'hystérie masculine – que Freud a déjà magistralement illustrée avec *Haizmann* et *Dostoïevski* – nous est d'une certaine manière assez familière. Ce n'est certainement pas le cas de la névrose obsessionnelle féminine sur laquelle nos références sont beaucoup plus pauvres.

Sur la clinique de la névrose obsessionnelle les indications freudiennes méritent déjà d'être ordonnées et réévaluées. Les thèses du manuscrit K ne disent pas la même chose que la construction de *L'homme aux rats*¹⁸. Enfin les thèses *d'Inhibition, symptôme et angoisse*¹⁹, héritières de la seconde topique et de la pulsion de mort visent autre chose : la désintrication pulsionnelle est autre chose que l'ambivalence amour/haine.

Je n'irai pas plus avant. Vous savez qu'en mai 1958, en même temps qu'il rédigeait son fameux rapport sur « La direction de la cure... », Lacan va consacrer les dernières leçons de son séminaire V, *Les formations de l'inconscient*, à l'examen de la névrose obsessionnelle. Et cet examen, il le fera à partir d'un cas de névrose obsessionnelle féminine emprunté à son « ennemi intime », Maurice Bouvet. Chacun peut s'y rapporter...



Pour conclure, je voulais juste ajouter, qu'aucune pensée ou aucune clinique psychanalytique authentique de la névrose, ne saurait s'articuler sans référence au sexe et au choix, c'est-à-dire à la jouissance et à l'éthique. Pourquoi ? Fondamentalement parce que la névrose, contrairement à ce qu'on veut nous faire accroire, n'est pas d'abord une « maladie », un trouble ou un dysfonctionnement – autant de choses qu'elle peut être ou présenter -, si tant est qu'elle le soit. Elle est d'abord une question, puis une position dans l'être qui est réponse à cette question. Or cette réponse résulte d'un triple choix, et pas n'importe lesquels. Choix du sexe qui est choix d'un mode de jouissance (Tout ou Pas-tout) ; choix du père comme principe de réponse et, enfin, choix de défense en tant que le désir est défense contre la jouissance et le symptôme objection à être joui par l'Autre.

Ce que la névrose obsessionnelle et la névrose hystérique nous enseignent, même à les prendre en -delà de l'enseignement de Lacan – dont la véritable théorie de la névrose ne se déploiera que dans *D'un Autre à l'autre*²⁰ – c'est que si la psychanalyse est une discipline non normative, elle est également un savoir et surtout une pratique qui ne peut se constituer, se développer et produire des effets sur les sujets qui consentent à se soumettre à l'expérience qu'elle offre, en se fondant sur la confusion, l'indistinction, l'absence ou le refus de la limite et du choix, qui ne sont, au fond, que des masques d'un rejet de la castration.

¹ LACROIX L. & POMMIER G. , *Pour un regard neuf de la psychanalyse sur le genre et les parentalités*, Toulouse, Erès, 2017.

² LACAN J., *Le Séminaire Livre I, Les écrits techniques de Freud*, Paris, Seuil, 1975, p.222.

³ LACAN J., « Subversion du sujet et dialectique du désir », in *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p.813.

⁴ LACAN J., « Radiophonie », in *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p.411.

⁵ *Idem*.

⁶ LACAN J., « Subversion du sujet et dialectique du désir », in *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p.820.

⁷ FREUD S., « Manuscrit K. – Les névroses de défense (Un conte de Noël) », in *La naissance de la psychanalyse*, Paris, PUF, 2009, p.129.

⁸ FREUD S., « Les psychonévroses de défense », in *Névrose, psychose et perversion*, Paris, PUF,1997,p.1.

¹⁰ FREUD S., « Lettre n° 29 du 8-10-95 à Wilhelm Fliess », in *La naissance de la psychanalyse*, Paris, PUF, 2009, p.111.

¹¹ *Ibid.*, p.113.

¹² FREUD S., « Obsessions et phobies », in *Névrose, psychose et perversion*, Paris, PUF,1997, p.39.

¹³ FREUD S., « Manuscrit K. – Les névroses de défense (Un conte de Noël) », in *La naissance de la psychanalyse, op. cit.*, p.132.

¹⁴ *Ibid.*, p.131.

¹⁵ *Ibid.*, p.135.

¹⁶ LACAN J., « Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse », in *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p.237.

¹⁷ LACAN J., *Le Séminaire Livre V, Les formations de l'inconscient*, Paris, Seuil, 1998, p.165-166.

- [18](#) FREUD S., « L'homme aux rats », in *Cinq psychanalyses*, Paris, PUF, 1992, p.199.
- [19](#) FREUD S., *Inhibition, symptôme et angoisse*, Paris, PUF « Quadrige », 2009.
- [20](#) LACAN J., *Le Séminaire Livre XVI, D'un Autre à l'autre*, Paris, Seuil, 2006.

Partagez cet article 

Facebook



Google



Twitter



Linkedin



Print